

## "Hypocrisie". L'importation de cellules souches embryonnaires à nouveau autorisée

Article rédigé par *La Fondation de service politique*, le 31 janvier 2003

Le tribunal administratif de Paris vient de débouter l'Alliance pour les droits de la vie (ADV) dans sa demande d'annulation de la décision de l'ex-ministre de la Recherche Roger-Gérard Schwarzenberg, autorisant l'importation de lignées de cellules souches embryonnaires en provenance d'Australie.

Tugdual Derville, délégué général de l'ADV, annonce que l'association va faire appel.

" L'argument du tribunal révèle la grande hypocrisie du statut de l'embryon humain dans notre pays, explique-t-il. Nous faisons bien entendu appel de cette décision en espérant qu'une nouvelle fois le Conseil d'État reconnaîtra le bien fondé de nos arguments.

Le tribunal administratif affirme que la position de Roger-Gérard Schwarzenberg n'est pas illégale car il s'agit de cellules d'embryons et non pas d'embryons à proprement parler. L'expérimentation sur l'embryon humain reste illégale dans notre pays. Or le prélèvement des cellules souches sur embryon détruit automatiquement l'embryon "donneur".

On tirerait donc profit de ce qui est pratiqué à l'étranger en contradiction avec nos lois : c'est une belle hypocrisie. Nous ne renonçons donc pas à l'action en justice pour défendre l'embryon contre toute forme de vivisection. Nous continuons par ailleurs après nos 18 manifestations en Province et celle devant le Sénat aujourd'hui notre action pour la protection législative de l'embryon humain contre toute forme d'expérimentation."

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à [Décryptage](#)

>